



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Réunion Dialogue social annuel: Semestre européen 2015/2

**Gouvernement – partenaires sociaux représentatifs sur le plan national
sous l'égide du CES**

Poursuite de l'échange de vues sur le semestre européen – PNR et PSC

COMPTE - RENDU

Luxembourg, le 22 avril 2015

Mot de bienvenue de Madame la Présidente du CES, Pascale Toussing

Mme Toussing souhaite la bienvenue au deuxième échange de vue entre le Gouvernement et les partenaires sociaux sur le semestre européen, sous l'égide du CES.

Elle rappelle que le cycle de concertation annuel sur le semestre européen comporte quatre réunions : deux sous l'égide du CES et deux dans un cadre restreint entre partenaires sociaux et Gouvernement, qui sont organisées par ce dernier.

- La première réunion du cycle de concertation annuelle sur le semestre européen 2015, organisée sous l'égide du CES a eu lieu le 26 janvier dernier. La Présidente remercie M. Gary Kneip, actuel Vice-Président du CES, d'avoir assuré la Présidence lors de cette première réunion, alors qu'elle n'avait pas encore été officiellement nommée par le Grand-Duc.

La première réunion portait sur le volet européen, en l'occurrence sur l'examen annuel de croissance 2015 qui est publié, chaque année en automne, par la Commission européenne marquant ainsi le lancement du semestre européen pour l'année à venir. La Commission a proposé, au niveau de l'UE, pour 2015, comme objectif principal, de remettre fermement l'Europe sur la voie d'une création d'emplois et d'une croissance économique durable et de promouvoir la viabilité des finances publiques.

- Cette seconde et dernière réunion du cycle 2015, sous l'égide du CES, est consacrée au volet national du semestre européen et plus particulièrement, à la présentation des principales priorités en vue de l'élaboration du Programme national de réforme (PNR) et du Pacte de stabilité et de croissance (PSC), notamment sur base du rapport détaillé de la Commission sur le Luxembourg, parue le 26 février dernier.

L'objectif de cette réunion est, d'une part, de poursuivre les débats en vue d'un dialogue social constructif et régulier entre le Gouvernement et les partenaires sociaux et d'autre part, de permettre au Gouvernement de consulter les syndicats représentatifs sur le plan national et l'Union des Entreprises de Luxembourg (UEL) avant la finalisation du PNR et du PSC.

Cette seconde réunion se déroule suivant la même procédure qu'en janvier. Dans ce contexte, la Présidente remercie la presse pour la qualité de son travail lors de la première réunion et l'invite à en faire de nouveau un large écho.

Avant d'ouvrir le débat, la Présidente tient à faire quelques remarques, qui lui tiennent à cœur.

Il s'agit de la première année où une telle procédure de concertation entre le Gouvernement et les partenaires sociaux a été mise en place dans le cadre du semestre européen. Elle sert d'expérience pour pouvoir la peaufiner par la suite, notamment en ce qui concerne, le temps de parole.

Faute des délais impartis, le Gouvernement n'a pas pu actualiser toutes les prévisions macroéconomiques et budgétaires contenues dans sa note de cadrage. Pour le prochain cycle, il est important de réfléchir sur un réagencement plus opportun des délais, tout en restant en phase avec le cycle européen.

La Présidente clôture le mot de bienvenue en rappelant brièvement le déroulement de l'échange de vue et invite Monsieur le Premier Ministre à prendre la parole.

Intervention de Monsieur le Premier Ministre, Xavier Bettel

Monsieur Xavier Bettel, Premier Ministre, remercie la Présidente de son introduction et souligne l'importance, ainsi que le rôle prépondérant de cette deuxième réunion du dialogue social annuel consacré au semestre européen, organisée sous l'égide du CES. Le Luxembourg est le pays pionnier en matière d'association des partenaires sociaux aux politiques liées au semestre européen. En effet, un cycle annuel de quatre réunions communes a été mis en place en vue d'impliquer davantage tous les acteurs concernés à l'élaboration des politiques économiques, sociales, budgétaires et environnementales. Ce faisant, le Luxembourg donne suite à l'appel de la Commission européenne pour engager un large débat au niveau de l'ensemble de la société sur les défis et les solutions à mettre en place pour dynamiser la croissance et le niveau de vie des citoyens.

Le Premier Ministre informe les participants que les groupes de travail sur le marché du travail, la compétitivité et la fiscalité, institués suite à la réunion tripartite du 18 septembre 2014, ont entamé leurs travaux respectifs. Les enseignements du présent échange de vues seront certainement pris en considération.

L'objet de la présente réunion est de discuter, ensemble avec les partenaires sociaux représentatifs sur le plan national, les priorités en vue de l'élaboration du Plan national de Réforme (PNR) et du Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC), qui seront soumis à la Commission européenne, fin avril.

Le Premier Ministre estime que le CES et les partenaires sociaux sont certainement d'accord sur le fait que le pays a besoin d'objectifs, à savoir notamment, une économie robuste et vigoureuse, ainsi qu'un faible taux de chômage. Les priorités en vue d'atteindre ces objectifs doivent être discutées entre les acteurs clés au niveau national, mais elles doivent également tenir compte du cadre de coordination des politiques de l'Union européenne. Chaque pays de l'UE doit tirer dans la même direction en vue de défendre les intérêts communs.

Si le rapport sur le Luxembourg, publié par la Commission européenne le 26 février 2015, trace dans son ensemble, une image positive, il met cependant, également en exergue, les grands défis auxquels le pays doit faire face à l'avenir pour maintenir la prospérité au niveau actuel. Le Gouvernement a déjà pris une série de mesures en vue de réduire les coûts et de stimuler les investissements. De même, la stratégie Europe 2020, qui se reflète dans le cadre du PNR et qui sera présentée par le Ministre de l'Economie, est fondamentale dans la mesure où elle sous-entend les défis à saisir par le Luxembourg, en vue d'une croissance durable, intelligente et inclusive, à moyen et long terme.

Depuis sa création, l'Union européenne a apporté à ses citoyens la paix et la prospérité. Pour un petit pays ouvert comme le Luxembourg, le cadre européen a largement contribué au développement d'une économie compétitive sur un plan mondial et du niveau de vie des citoyens. Afin de garantir cet état de richesse et, au-delà de renforcer la compétitivité de l'Union européenne au niveau mondial, il est important de fixer des objectifs communs dans l'Union européenne et dans l'Union économique et monétaire. Le semestre européen est le principal outil de coordination et de surveillance des politiques économiques, budgétaires et sociales. Il vise à ce que les politiques nationales contribuent à la réalisation de ces objectifs communs.

Le calendrier est chargé, il comprend nombre d'échéances. Il s'y ajoute que le Luxembourg assure la présidence du Conseil de l'UE à partir du 2^e semestre 2015. Pour réussir toutes ces échéances, il est important que tous les acteurs clés y soient impliqués et y participent.

Le Premier Ministre se réjouit du présent échange de vues et donne la parole à Monsieur Etienne Schneider, Vice-Premier Ministre.

Voir les présentations Powerpoint du Gouvernement sur le Plan national de réforme (PNR) et sur le Pacte de stabilité et de croissance (PSC) du Gouvernement.

Voir les présentations Powerpoint de:

- OGBL, LCGB et CGFP
 - UEL
-

Mot de clôture de Monsieur le Premier Ministre, Xavier Bettel

Monsieur le Premier Ministre remercie les partenaires sociaux pour leurs présentations respectives. L'ordre du jour prévoit de terminer la réunion par des simples mots de clôture. Des conclusions ne seront donc pas tirées au stade actuel. Pour le Gouvernement, l'objet de la présente réunion était l'écoute des analyses et propositions des partenaires sociaux par rapport au PNR et PSC. Les analyses et les propositions seront examinées minutieusement au sein des différents ministères et par le Gouvernement.

Si la situation économique du Luxembourg s'est améliorée, cela tient aussi aux mesures prises par l'actuel Gouvernement, mesures qui visent à réduire les dépenses et à augmenter les recettes pour rééquilibrer les finances publiques. Le paquet d'avenir sur les mesures pour les années 2015 à 2018 prend également en compte les deux accords conclus avec les partenaires sociaux.

Le Premier Ministre note que tous les intervenants ont insisté sur le rôle prépondérant des investissements et qu'il est important de continuer à les stimuler pour les maintenir à un niveau élevé. Il assure qu'une des priorités du Gouvernement est précisément de soutenir les investissements orientés vers l'avenir, tel que les investissements dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle. Le choix des investissements est à déterminer ensemble avec les partenaires sociaux, afin de fixer les domaines prioritaires qui sont porteurs d'avenir. Le plan "Juncker" et le plan "Draghi" contribueront, à travers leur effet de levier, à soutenir les investissements dans l'UE.

Le Premier Ministre explique qu'il est important de continuer à attirer des investisseurs étrangers au Luxembourg afin de maintenir la création d'emploi à un niveau élevé. Le marché du travail luxembourgeois doit s'adapter rapidement à la demande de ces entreprises pour qu'elles puissent recruter, sur le marché local, les personnes avec les qualifications requises. Il faut briser le paradoxe luxembourgeois, à savoir, un taux d'emploi élevé couplé à une augmentation permanente du taux de chômage. Pour cela, il est important que les partenaires sociaux, qui connaissent les réalités du terrain, collaborent davantage avec l'Ecole.

La diversification économique doit être poursuivie de manière soutenue car l'économie luxembourgeoise ne peut pas être tributaire d'un seul secteur, tel qu'un *"colosse aux pieds d'argile"*. La crise financière a mis en exergue la fragilité et les risques du secteur financier. Le Premier Ministre fait référence à la levée du secret bancaire décidée par le Gouvernement précédent. Cette mesure n'a pas mis fin au secteur financier au Luxembourg, bien au contraire, le secteur bancaire est très vigoureux. Cet exemple montre qu'en tant que Gouvernement, il faut prendre ses responsabilités pour développer et apporter des solutions qui font progresser l'économie luxembourgeoise. Ces solutions doivent être prises ensemble avec les partenaires sociaux pour faire un choix commun sur le modèle de développement futur de l'économie luxembourgeoise.

Le Premier Ministre note que les interprétations des données statistiques diffèrent de part et d'autre, pour les uns *"le verre est à moitié vide pour les autres, il est à moitié plein"*. Il insiste afin de ne pas perdre de vue les principaux objectifs, à savoir, relancer l'économie, diminuer le chômage.

Quant au volet environnemental, la conférence internationale sur le changement climatique de Paris en décembre prochain, durant la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE, sera un enjeu de taille pour le Luxembourg. Il s'y ajoute que la Ministre de l'Environnement et le Ministre de l'Emploi et du Travail assisteront à la conférence mondiale sur l'environnement qui aura lieu à New York. Cette conférence est de la plus haute importance, car il s'agit de fixer des objectifs au niveau mondial. Selon le Premier Ministre, de tels objectifs sont essentiels pour mettre un terme au *"dumping environnemental"*, c'est-à-dire au fait que certains pays respectent leurs objectifs environnementaux et d'autres pas, tel les Etats-Unis.

La confiance et le soutien de la population est cruciale pour mettre en place des mesures nécessaires en vue de renforcer l'économie et de réduire le chômage. Il faut que la population comprenne les objectifs visés par les mesures prises. Ces dernières ne s'entendent nullement comme jouant au détriment, ni des uns, ni des autres, mais elles sont conformes à l'intérêt général du pays. Pour cela, il est important d'expliquer les liens qui existent entre le volet économique et le volet social. A défaut, il faut être conscient que dans une économie qui tournerait au ralenti, les entreprises auront moins de travail, la productivité diminuera, les investissements diminueront, le chômage augmentera et des citoyens se retrouveront dans une situation vulnérable, avec un risque de pauvreté.

C'est ce lien entre les politiques économique et sociale que le Gouvernement entend expliquer et mettre en œuvre durant la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE. Pour cela, il est important de réunir tous les acteurs afin de discuter, en toute transparence des différents sujets.

Mot de clôture de la Présidente du CES, Madame Pascale Toussing

Madame Pascale Toussing, Présidente du CES remercie le Premier Ministre et elle tient à faire, en guise de clôture, quelques remarques. Il s'agit de la dernière réunion semestre européen "partenaires sociaux-Gouvernement" organisée sous l'égide du CES, consacrée à l'écoute des uns et des autres. Les participants à cette réunion ont montré, sur base de leurs contributions et de leurs présentations, qu'ils se sont appropriés les spécificités et les procédures complexes du semestre européen en vue d'une meilleure compréhension réciproque des positions.

La Présidente ne peut que saluer et soutenir le fait que le Luxembourg est un pionnier au niveau de l'UE en matière de dialogue social sur le semestre européen. Les derniers mois ont permis de faire d'énormes avancées en ce qui concerne l'appropriation nationale de la gouvernance européenne. L'élaboration du PSC et de PNR relève de la responsabilité du Gouvernement, le Premier Ministre a assuré que les différentes considérations des partenaires sociaux vont être analysées et prises en compte.

Le CES entend faire le bilan des discussions des deux réunions organisées sous son égide.

Pour la prochaine année, il continuera à organiser les réunions du dialogue social dans le cadre du semestre européen 2016, soit sous cette forme, soit sous une autre. Ces réunions ont montré que le champ est extrêmement vaste, il s'agit de réfléchir si les futures discussions peuvent être menées de manière plus ciblée. En tout cas, le CES reste à disposition pour toute suggestion en vue de l'organisation de tels échanges de vues pour l'année prochaine.

La Présidente du CES remercie les participants pour leurs contributions et présentations pointues et clôture la réunion.